# Protégeons notre rivière !



Les dépôts d'encombrants (pneus, meubles, électroménagers, etc.), de remblais (terres ou déchets de constructions) à proximité des rivières altèrent la qualité naturelle des berges et contribuent à la disparition de nombreuses espèces de plantes et d'animaux. Les tontes de pelouses, déposées le long des berges, sont également néfastes. L'herbe répandue dans les cours d'eau réduit la teneur en oxygène, étouffe la végétation des berges et colmate les fonds. A cet égard, les sacs plastiques sont aussi de véritables fléaux pour nos rivières.

# Respectons nos obligations en matière d'épuration des eaux usées

Aujourd'hui, trop nombreux sont les habitants qui évacuent encore leurs eaux usées dans un puits perdu, dans un fossé ou même, directement dans la rivière! Le **Plan d'Assainissement par Sousbassin Hydrographique** (PASH Dyle-Gette) fixe le type de régime d'assainissement (collectif, autonome ou transitoire) pour chaque habitation. Sauf cas particuliers, toute habitation située dans une rue égoutée doit être raccordée à l'égout. Quant aux maisons isolées, un système d'épuration individuelle doit y être installé. Des délais de mise en conformité sont fixés. Renseignez-vous auprès de votre commune.

### Quelques conseils pour nos déchets

- Préférons des sacs réutilisables ou paniers aux sacs en plastiques pour nos achats.
- Compostons nos déchets végétaux à domicile, à bonne distance des cours d'eau.
- Profitons des collectes sélectives.
- Déposons nos déchets (encombrants et déchets verts) au parc à conteneurs.

# Limitons l'usage des pesticides et autres produits toxiques

Les analyses montrent la présence, dans la Dyle et ses affluents, de résidus de **pesticides** aux effets néfastes pour la faune aquatique et les eaux souterraines. Les **fonds de peinture**, **vernis**, **solvants** et **huiles de vidange** sont également très dangereux. Tous ces produits toxiques

se retrouvent dans les cours d'eau par écoulement ou suite à leur élimination dans les fossés, caniveaux ou toilettes. Cette pollution résulte en grande partie d'un usage inadéquat de ces produits.



### Quelques conseils en matière de pesticides et produits toxiques

- Pensons aux alternatives : désherbage mécanique (ratissage, binage), désherbage thermique, recours aux surfaces semi-perméables pour les chemins et parkings (dolomie, dalles ajourées), tolérance vis-àvis des plantes sauvages.
- En cas d'utilisation absolument indispensable, dosons correctement les produits.
- Évitons de pulvériser aux abords des bouches d'égouts, avaloirs. En outre, il est interdit de pulvériser à moins de 5 mètres du sommet des berges.
- Utilisons le parc à conteneurs pour l'élimination des produits toxiques (emballages et restes de produits).

### **Contacts utiles**

#### **Communes:**

Chastre (010 65 44 86) Walhain (010 65 32 14)

### Gestionnaire du cours d'eau :

Province du Brabant wallon (010 23 62 51)

### Associations:

Groupe PCDN de Chastre (010 65 44 86) Les Pêcheurs de l'Orne (010 65 74 63) Le Brochet de la Dyle (010 41 62 94)

### Contrat de rivière Dyle et affluents

Centre Culturel du Brabant wallon Rue Belotte, 3 1490 Court-Saint-Étienne

Tél: 010 62 10 53 Fax: 010 62 57 42

E-mail: contrat.riviere@ccbw.be













Le Contrat de rivière Dyle et affluents est soutenu par le Ministère de la Région wallonne, la Province du Brabant wallon et 14 communes du bassin versant de la Dyle. Document réalisé par le Centre culturel du Brabant wallon (Cellule Contrat de rivière). Tirage : 3120 exemplaires. Rédaction : Mark Rossignol. Graphisme : Alain Sauvage. Mise en page et cartographie : Jean Cayron. Éditeur responsable : Olivier Van Hee, rue Belotte 3, 1490 Court-Saint-Étienne.



# L'Orne



# Une rivière qui coule à côté de chez vous...

L'Orne et ses affluents contribuent à la qualité et à la beauté de notre cadre de vie. Néanmoins, dans nos pratiques quotidiennes nous participons, sans le savoir, à la dégradation de nos cours d'eau. Par des gestes simples nous pouvons aussi nous impliquer activement dans la préservation de la qualité de nos rivières. Le Contrat de rivière Dyle et affluents mène régulièrement des actions d'information et de sensibilisation au respect de nos rivières. Nous sommes tous concernés!

e feuillet d'information vous présente les différentes particularités de l'**Orne** et de ses affluents. Il accompagne les panneaux signalétiques d'identification des cours d'eau présents dans tout le bassin de la *Dyle*. Vous avez certainement remarqué l'un ou l'autre de ces panneaux, placés par votre commune. Financés par le Contrat de rivière Dyle et affluents, ces panneaux nous rappellent la présence de nos rivières, trop souvent délaissées.

# Qu'est-ce que le « Contrat de rivière Dyle et affluents »?

n contrat de rivière consiste à réunir l'ensemble des **acteurs** d'une même vallée en vue de définir un **programme** commun d'actions visant à préserver, restaurer et **valoriser les cours d'eau** et leurs abords. Les partenaires de cette démarche sont issus tant des pouvoirs publics que des mondes associatif et scientifique.

Les Contrats de rivière sont nés du constat de l'état de dégradation de nos cours d'eau et de la nécessité d'établir un dialogue concerté entre utilisateurs et riverains de nos rivières.

Le projet de **Contrat de rivière Dyle**, lancé au lendemain de la conférence internationale de Rio sur le développement durable, a été initié par 25 associations du Brabant wallon. Le 24 avril 1998, ce ne sont pas moins de **47 partenaires**, publics (dont 14 communes du bassin versant de la Dyle) et privés, qui ont ratifié le Contrat de rivière Dyle et affluents. Ce contrat aborde, au travers de son programme, 18 thèmes différents, déclinés en **76 actions**. Le Contrat de rivière agit également auprès des agriculteurs et entreprises de manière à rencontrer l'ensemble de ses objectifs.

L'Orne à Blanmont, au lieu-dit « Les Montagnes »



Le territoire du Contrat de rivière Dyle couvre **16 communes** du Brabant wallon, traversées par la Dyle ou l'un de ses nombreux affluents, pour un bassin versant d'une superficie de **668 km²** (partie wallonne). Il concerne plus de **200 000 habitants**.

La vallée de l'Orne sur le territoire de Chastre et Walhain, c'est aussi :



# Une rivière aux richesses insoupçonnées!

L'Orne prend sa source sur le territoire de Corroy-le-Château (Gembloux). Elle traverse les villages de Cortil, Noirmont, Chastre, Blanmont, Mont-Saint-Guibert et Beaurieux sur un parcours d'environ 18 km. Les eaux de l'Orne se jettent dans la Thyle, à hauteur du parc du château de Court-Saint-Étienne, qui elle-même se jette dans la Dyle quelques centaines de mètres plus loin.

### Les poissons de l'Orne

À Chastre, on dénombre 4 espèces de poissons : une majorité de **loches franches** ainsi qu'un certain nombre d'épinoches, de gardons et de truites fario. La présence de ces dernières étant dues aux déversements réguliers organisés par la société de pêche locale. Autrefois, les eaux de l'Orne comptaient une grande population de truites fario. Dans le lit de la rivière, on pouvait également dénicher des chabots, poissons devenus très rares aujourd'hui et dont l'absence confirme l'état de détérioration du cours d'eau.



La truite fario ou truite de rivière (20-40 cm)





Ernage<sup>`</sup>





## Un peu d'histoire Le sens originel du mot

Le sens originel du mot « **Orne** », pourrait provenir du nom de l'arbre 'orme'. En effet,

Le Ry Perbais à Chastre

un de ses affluents s'appelle l'**Ornoy**, en wallon l'*Ôrnw*è, et signifie littéralement 'bois d'ormes'. Une autre hypothèse attribue l'origine de ce mot à l'époque celtique et signifierait 'cours d'eau qui s'enfle'. Aussi, lorsque l'on compare l'inventaire actuel des noms avec les listes collectées au 19° siècle, on constate que les noms des petits cours d'eau connaissent de nombreux changements. Ainsi, le **Ry des Lovières** est décrit sous les noms divers de *Ry du Pré à la Chambre* et *Ry de la Féchère* 

Dès le Moyen-Âge, les activités artisanales se sont implantées le long de l'Orne, participant ainsi à l'essor de la région. À Chastre, il n'y avait pas moins de 8 moulins à eau. Parmi eux, citons le moulin de Cortil qui appartenait à l'abbaye de Gembloux, tout comme le moulin de Godepont. Comme autres éléments du patrimoine bâti, signalons, entre autres, le Château de Blanmont et la tour d'Alvaux ou tour des Sarrasins de Nil-Saint-Vincent. (d'après *Histoire(s) en Dyle*, Centre culturel du Brabant wallon, 2005)

## Des eaux de médiocre qualité, en voie d'amélioration

À Chastre, les eaux de l'**Orne** présentent une mauvaise qualité. Le **Ry d'Ernage**, quant à lui, possède des eaux tout juste de qualité moyenne tandis que le **Ry des Lovières** offre une qualité des eaux globalement acceptable. Les sources de pollution qui affectent ces différents cours d'eau sont principalement dues aux rejets d'eaux usées par les ménages. En effet, la traversée des différents villages se révèle nocive pour la qualité des eaux de l'*Orne* car leurs eaux usées s'y déversent directement et ce, malgré la station d'épuration mise en place. Une pollution plus diffuse provient également des activités agricoles. L'effort à

fournir pour atteindre une meilleure qualité des eaux de l'*Orne* reste important en amont de la vallée. Les travaux de construction d'une **station d'épuration** à Blanmont et la pose de **collecteurs d'eaux usées** reccueillant les égouts dans les vallées de l'*Orne* (à Chastre) et du *Nil* en aval (à Nil-Saint-Vincent) devraient améliorer significativement la qualité des eaux de l'*Orne*. Par ailleurs la construction de la **station d'épuration** d'Ernage (Gembloux) devrait être bénéfique pour la qualité de l'*Orne* en aval sur la commune de Chastre.

### Un patrimoine naturel à sauvegarder

Le parcours de l'**Orne** est jalonné par différents sites naturels dont le plus intéressant est situé entre Blanmont et Fosse-le-Vaux. Celui-ci est composé de la *vallée boisée* de l'*Orne* et de petites *prairies humides* jouxtant l'étang au lieu dit « Les Montagnes ». Le château de Blanmont et son parc boisé, traversé par l'*Orne*, constituent égale-

ment un lieu intéressant. Enfin, soulignons la présence de *prairies humides* en amont du village de Cortil-Noirmont et de *prairies vallonnées* le long du **Ry d'Ernage**.



L'Orne dans le parc au centre de Cortil-Noirmont

# L'état nature est relative Tout au long de so toire de Chastre, l'O assez naturel. À y re constate que la val urbanisée. Par contr du cours d'eau son au long du cours rivière offre un ét avec une profondeu

L'Ardenelle à Cortil

### L'état naturel de l'Orne est relativement préservé

Tout au long de son parcours sur le territoire de Chastre, l'**Orne** présente un aspect assez naturel. À y regarder de plus près, on constate que la **vallée** de l'*Orne* est assez urbanisée. Par contre, les **berges** naturelles du cours d'eau sont bien conservées. Tout au long du cours de l'*Orne*, le **lit** de la rivière offre un état naturel satisfaisant, avec une profondeur qui varie peu.

Des feuillets d'information concernant les **rivières environnantes** (*Orne aval, Thyle, Dyle, Houssière et Nil*) sont également disponibles sur simple demande au **Contrat de rivière Dyle et affluents** (010 62 10 53).





Qualité de l'eau (IPO)

Panneaux signalétiques

du contrat de rivière

Movenne

Bonne

Chastre

/Cortil

Ferme du Bati

Sombreffe

0,5